

MAAMAR BELKHEIR[*]

Régulation et croissance agricole

La planification agricole est devenue synonyme de développement, devant se traduire par l'absorption d'une structure par une autre, impliquant une mutation fondamentale d'une agriculture à une autre, normée et pré-établie.

Ce passage qualitatif et quantitatif ne devient possible que si la planification contient en son sein un système de régulation capable d'éviter les obstacles, et d'introduire une logique, dont la force arrive à supprimer toute résistance de la part des opérateurs.

Cette logique doit repérer les conflits entre les secteurs et les wilayate, et introduire une certaine flexibilité pour encourager les initiatives des opérateurs.

La régulation, selon les différents systèmes mis en place (système de prix, système de financement et système de production) s'interprète comme une prime unique de fonctionnement du secteur agricole.

Les résistances, qu'un opérateur peut opposer, devraient être diluées dans la transition vers une agriculture dont les contours économiques et sociaux ont été préalablement fixés.

Cette agriculture construite volontairement apparaît comme la seule issue à la crise. L'apparition d'écarts non planifiés dans des segments (prix, financement, production) de la régulation identifie l'incapacité du plan à réguler la production agricole.

L'interprétation des déviations d'un seul segment de la régulation renvoie au choix que l'on fait de la croissance agricole, dans laquelle l'augmentation de la production physique a été privilégiée.

Les déviations spécifiques par rapport au segment de régulation «production» peuvent confirmer ou infirmer l'existence d'un autre système plus attractif auquel les opérateurs adhèrent souterrainement.

A partir de ces considérations, notre travail va s'articuler autour de la problématique suivante :

La décomposition structurelle de la croissance agricole nous renseigne sur les modalités et le choix des moyens utilisés pour réaliser la performance planifiée.

La partition entre les sources et les modalités aboutit à la typologie des stratégies agricoles que le plan va retenir ;

Stratégie agricole basée sur la mise en valeur des terres et extension de la surface agricole utile ;

Stratégie basée sur la localisation des cultures selon les zones agricoles ;

Stratégie basée sur la redistribution des cultures selon la suprématie d'un opérateur (agriculteur ou groupe d'agriculteurs). La stratégie basée sur la localisation nous révèle comment le plan affecte les ressources en terre et le mouvement qu'il veut imprégner aux différentes cultures. La stratégie basée sur la mise en valeur des terres nous renseigne sur les possibilités réelles d'augmentation du stock foncier et des principes quant aux choix des techniques de colonisation foncières retenues.

La troisième, basée sur la redistribution des cultures entre les différents acteurs, est une voie qu'utilise le plan pour l'augmentation de la production.

Neuf variantes ont été identifiées qui, en transformant les variations des deux sources en variation de la production montrent comment la solution à l'accroissement de la production a été obtenue et expliquent la nature de la politique agricole sous-jacente (choix dans l'utilisation de l'espace agricole et processus d'intensification).

1 – Les sous-ensembles en présence

L'approche des modalités de la croissance se fera à partir d'une zone agricole (dont la dimension peut varier et englobant une wilaya), qui se caractérise par la combinaison de trois sous-ensembles ayant chacun des frontières spécifiques et entretenant avec les deux autres ensembles des relations de domination. Ce double caractère d'indépendance et d'inter-dépendance explique la configuration d'une zone et identifie les actions à mettre en oeuvre pour accélérer la transformation.

Sous-ensemble I : Ce sous-ensemble correspond à la zone de potentialité telle qu'elle est définie par la direction des études et du plan, qui en retient 5 zones^[1].

- Zone A : plus de 600 mm/an de pluviométrie,
- Zone B : de 450 mm/an à 600 mm/an,
- Zone C : de 350 mm/an à 400 mm/an,
- Zone D : de 200 à 300 mm/an,
- Zone D2 : au-dessous de 200 mm/an.

C'est un sous-ensemble finalisé à caractère uniforme où la pratique de toutes les cultures n'est pas permise du moins à court et moyen terme. A long terme, ces données initialement rigides peuvent varier,

donnant une première variante à une politique agricole soucieuse d'affaiblir les contraintes naturelles.

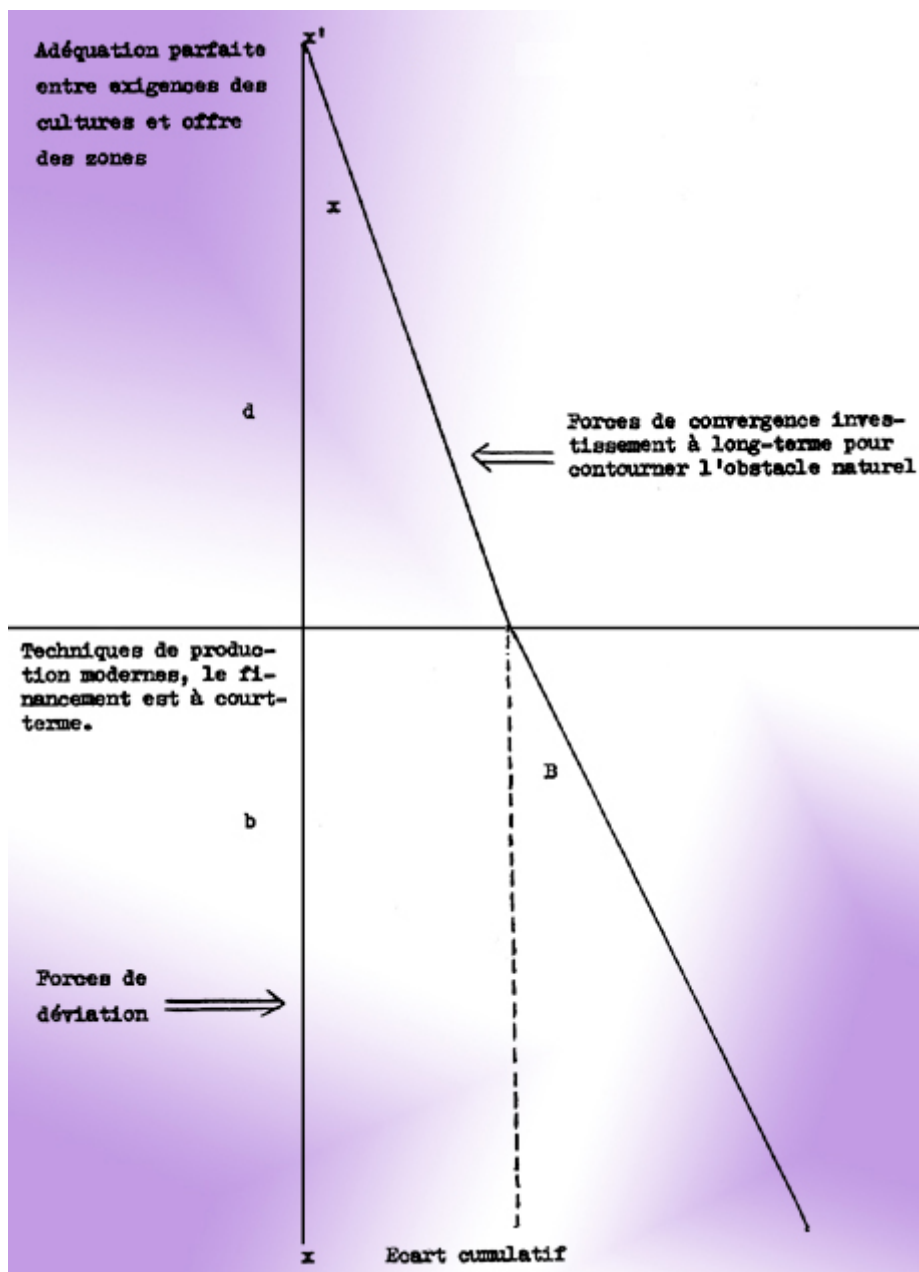
Sous-ensemble II : Ce sous-ensemble fait référence principalement à l'orientation technico-économique de la zone (zone de polyculture en sec ou en irrigué, zone céréalière, zone agrumicole, etc) où on observe à l'intérieur de la zone un assolement dominant.

C'est un sous-ensemble à caractère hétérogène ayant des divergences variables.

On est en présence d'une soumission de cet ensemble au premier qui lui dicte, de par son offre, les combinaisons culturelles qui doivent être retenues. Le système de culture qui en découle, en réservant à chaque production une place et une proportion de la surface agricole, peut s'écarter du système «optimal» et contenir des déviations. L'annulation de ces déviations peut constituer une issue aux difficultés d'accroissement de la production qui sont à relier avec la situation initiale dont les pesanteurs structurent l'espace agricole et véhiculent une certaine résistance aux modifications[2].

Sous-ensemble III : C'est un sous-ensemble à caractère indépendant. Les techniques de production auxquelles il renvoie peuvent être à l'intérieur d'un large éventail ouvert passant des techniques les plus rudimentaires aux techniques les plus modernes. La distinction entre les différentes techniques de production semble, à l'heure actuelle, être la forme privilégiée, sinon l'unique, dans l'analyse de la situation agricole. Elle constitue très souvent dans son aspect d'instrument de politique agricole, le facteur fondamental que l'on utilise pour l'amélioration de la production agricole.

Schéma descriptif



Le Sous-ensemble I[3] donne de par ses aptitudes, un système de culture qui est représenté par la partie (a) de l'axe XX' qui renvoie au sous-ensemble II. A chaque système de culture va lui correspondre une technique ou des techniques de production, partie (b) de l'axe xx' renvoyant aux sous-ensembles III.

Les écarts α et β mesurent respectivement les déviations par rapport au système de culture et celles par rapport aux techniques de production. La somme des écarts $\alpha + \beta$ mesure le recul global dans les niveaux de production par rapport aux niveaux potentiels que renferme la zone.

L'ajustement requis pour annuler l'angle α de déviation sera de nature spatiale. Le succès d'une politique agricole va donc se mesurer par la présence, au sein d'une zone, de cultures qui valorisent au mieux le potentiel agro-technique.

L'ajustement pour annuler l'angle β sera de nature économique que l'on identifiera à partir de deux aspects :

- le recul de la production provient uniquement d'une mauvaise combinaison des ressources, le système de culture pratiqué correspond au système de culture optimal.
- la transformation des techniques de production aura un double objectif à réaliser, corriger la mauvaise adaptation au système de culture et promouvoir la production.

L'inadaptation du système de cultures aux vocations des zones a pour conséquence un recul immédiat de la production et les difficultés d'augmentation de la productivité sont encore une inadéquation entre les systèmes de cultures et les techniques de production.

Ces écarts sont l'illustration de l'existence de dérapages et d'inaptitudes de secteur agricole à générer les ajustements nécessaires. La politique agricole inscrite dans les différents plans de développement peut s'interpréter comme élément visant à corriger les faiblesses et les distorsions responsables de cette situation, en se donnant deux axes privilégiés de recherche ;

L'axe portant sur l'étude de la déviation : l'analyse des forces de déviation renvoie au comportement des agents chargés de la réalisation de la politique agricole (secteur autogéré, privé, wilaya, commune). La rationalité, que l'on tient pour responsable de cette déviation, provient d'un vecteur d'éléments techniques et économiques que l'on doit hiérarchiser pour établir la priorité dans l'action à entreprendre.

Les mutations que doivent opérer les agents seront fonction de la place de cet élément dans l'explication du recul de la production et de la possibilité d'en contrôler le mouvement[4].

L'axe portant sur l'étude des forces de convergence : les deux sous-ensemble II et III doivent évoluer par des modifications successives pour aboutir à la situation optimale. Les voies empruntées par ces déformations vont dépendre de l'intensité des forces de déviation et de l'efficacité des actions qui doivent assurer la cohérence des deux sous-ensembles.

Ce processus de restructuration appelle un nouveau mode de fonctionnement de l'économie agricole. Le système d'incitations économiques et non économiques, devant accélérer l'ajustement, doit s'inscrire dans un autre secteur, dont l'élément fondamental est la nouvelle restructuration du secteur public agricole. Ce double mouvement de déviation et de convergence sera apprécié par rapport à la contrainte technologique, qui est représentée par le sous-ensemble II, où l'hypothèse d'augmentation des rendements par hectare introduit une réorganisation complète du processus.

Les sauts de productivité par hectare vont s'opérer par l'intermédiaire d'investissements touchant le potentiel productif de la terre, c'est-à-

dire le sous-ensemble I dont les aménagements et l'irrigation en sont les principaux éléments permettant ainsi d'élargir le système de culture, soit le sous-ensemble II.

Une telle modification ne sera entreprise que si le secteur dans sa composante sociale et spatiale est en mesure de répondre aux mutations économiques (la rigidité du secteur agricole va se traduire par des pertes de production dans cette période de transition).

Le coût d'ajustement dérivé de cette période mettra en relief la sous-utilisation d'une ou plusieurs ressources qui ne doit pas être un référent dans la sanction que l'on risque de prononcer vis-à-vis du secteur agricole.

2. Les modalités de la croissance agricole

L'action sur les superficies et sur les rendements permet d'avoir une grille de lecture sur les modalités de la croissance qui sont au nombre de neuf et que le tableau suivant résume.

Tableau n°1 : Les différentes modalités de croissance

MODALITE		Action sur le rendement (sous-ensemble III)		
		Augmentation	Stabilité	Diminution
Action sur la	Diminution	Effets compensatoires à B.I caractère intensif	Effets exclusifs caractère recessif C I	Effets additifs caractère recessif A II
superficie	Stabilité	Effets exclusifs à caractère intensif C II	Effets neutres D	Effets exclusifs à caractère intensif CIII
ensemble II	Augmentation	Effets additifs progressifs AI	Effets exclusifs à caractère extensif C IV	Effets compensatoires à caractère extensif B II

2. 1. Les effets exclusifs (ou modalités de la catégorie C)

Quatre variantes sont possibles à partir de la variation d'une variable lorsque la deuxième est stable. L'explication de la croissance ou de la décroissance de la production provient de la variation de la superficie.

La modalité C IV (effets exclusifs à caractère extensif) montre que la croissance de la production n'est pas limitée par les disponibilités en terre. L'existence de grandes réserves et le faible coût de l'extension

qui lui est associé semblent être les éléments déterminants de ce choix. Cette variante est observée en Algérie : la mise en valeur des terres à travers l'accès à la propriété foncière confirme cette possibilité d'augmentation de la production.

La modalité C I (effets exclusifs à caractère récessif) identifie la superficie comme responsable de la baisse de volume de la production. Le rétrécissement des surfaces pour certaines cultures (céréales) annuelles est un comportement normal. L'étendue à emblaver est plus sensible aux incitations que ne l'est le rendement par hectare dont le niveau est moins maîtrisable.

2. 2. Les effets additifs

a) Effets additifs récessifs : Quand on observe le caractère négatif des deux taux de croissance, les cultures sont en crise, le volume de la production est en déclin. Les facteurs responsables de cette situation sont à rechercher dans deux directions : les mauvaises conditions de mise en oeuvre du processus d'intensification et la mauvaise localisation des cultures.

L'handicap dû au cumul des deux taux négatifs exigera pour le redressement de la situation des actions d'envergure importante. Une telle opération ne peut s'effectuer et être entreprise sur l'ensemble du territoire, mais elle se fera vraisemblablement par avances successives laissant longtemps des zones à intensifier coexister avec des zones en attente. La disparition de cet handicap est tributaire d'une nouvelle redistribution de la culture, accompagnée par un processus d'intensification localisé, durable et soutenu.

b) Effets additifs progressifs : On est en présence de cultures en expansion qui constituent le signe de succès apparent de la politique agricole. L'augmentation de la production s'est réalisée par les changements rapides dans la technologie liés aux innovations que l'on a introduites (les survivances des traditions qui s'opposaient aux transformations ayant été supplantées.)

Le caractère pré-moderne de la culture est dépassé d'une manière irréversible. Le seuil critique dans les niveaux de rendement est franchi. Les difficultés d'augmentation de la production n'existent pas. La maîtrise technologique pour ces cultures semble être acquise définitivement. La modernisation menée sur une grande échelle n'a pas eu d'effets négatifs sur le volume de la production. Ces cultures constituent l'avant-garde du système de culture. Elles vont attirer les ressources et les techniques.

2. 3. Effets neutres

Il s'agit de cultures en stagnation, qui semblent être étrangères au processus d'intensification et n'ont aucune revendication vis-à-vis de l'espace agricole. L'inertie qui caractérise ces cultures exclut l'ajustement à caractère spatial (cas pur d'immobilisme) ; la croissance du volume de la production reposera sur l'augmentation des

rendements par hectare. La réalisation de cette hypothèse se trouvera conditionnée par les possibilités qu'offre le système d'incitation pour altérer la structure et le volume d'emploi des ressources.

2. 4. Effets compensatoires

a) Effets compensatoires à caractère intensif : cette modalité situe les cultures où la variation positive du rendement par hectare arrive à compenser la diminution des surfaces, avec pour résultat une augmentation de la production. Ces cultures connaissent une maîtrise technique qui devient un argument pour l'introduction et l'extension de la modernisation pouvant toucher d'autres cultures et d'autres zones.

Pour les tenants de cette thèse, le succès est d'autant plus grand qu'il s'est accompagné par un recul de superficies qui bien des fois s'interprète comme un retrait de cultures des zones défavorables.

La croyance dans le progrès technique, comme solution unique aux problèmes agricoles, occulte très souvent l'action des autres variables sociales, notamment la politique agricole préconisée qui est marquée par la vision partielle de l'analyse.

b) Effets compensatoires à caractère extensif : ces cultures se caractérisent par l'extensification de la production. La maîtrise technique sur une grande échelle ne s'est pas effectuée, et le rendement obtenu est inférieur au rendement antérieur. Cette régression dans les niveaux de performance risque d'avoir une influence sur le maintien ou l'abandon de cette modalité ; l'identification du moment étant fonction de la capacité des surfaces à compenser, de la baisse des rendements, et de la durée du mouvement dégressif lorsque le souci de produire à faible coût est avancé.

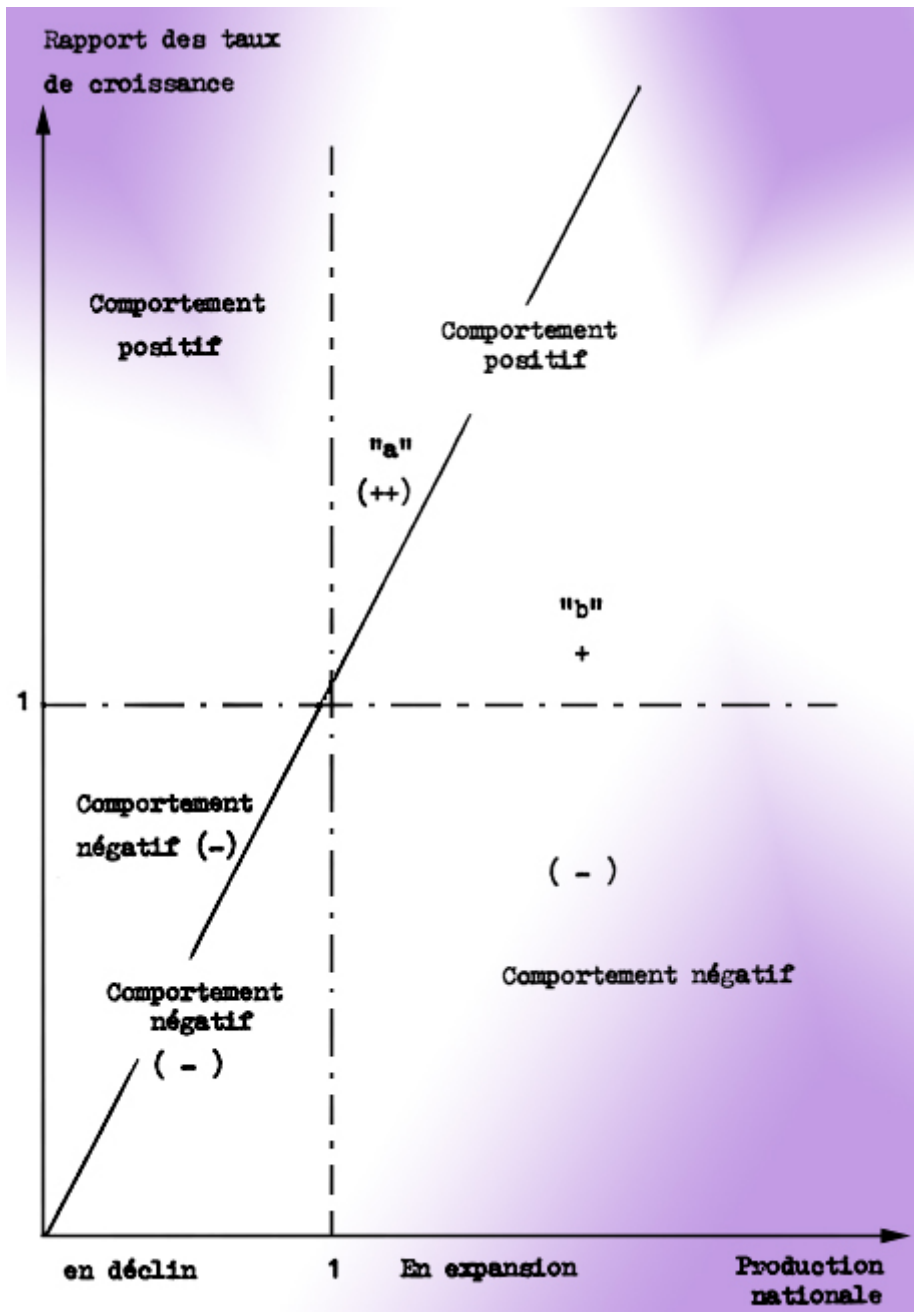
3. Les formes de croissance

La croissance sur la base de la comparaison des progrès réalisés par les wilayate ou les secteurs et par rapport aux progrès constatés au niveau national introduit le critère wilaya ou secteur dans la procédure d'analyse[5]. En effet, d'une part, l'articulation entre modalité et forme est assurée, et, d'autre part, les champs d'analyse et d'intervention sont identifiés avec la double séparation suivante : les aspects technico-économiques sont du domaine de la modalité, le comportement des agents renvoyant à la forme.

La relation entre les modalités et les formes met en relief la problématique suivante :

«Que la réalisation d'un but, d'un objectif dépend très souvent de la façon dont on a tenu compte lors de l'identification et de l'élaboration de l'objectif et de sa stratégie d'exécution du contexte régional et social dans lequel l'objectif sera mis en application»[6].

Relations entre formes et modalités



La mise en oeuvre d'une modalité sera accélérée ou retardée selon les comportements, réceptifs ou non, des agents.

L'importance que l'on accorde à chaque modalité pour sa concrétisation réelle va dépendre de la facilité qu'auront les wilayate et les secteurs d'adhérer, en abandonnant leurs anciennes habitudes, de la nature des actions et des motivations qui tournent autour de cette modalité.

L'identification du caractère positif ou négatif du comportement des wilayate ou des agents quant à la performance réalisée au niveau national va s'effectuer selon les trois séquences – Expansion, Déclin ou Stabilité de la production – de la manière suivante : la comparaison des taux de croissance selon les trois niveaux, national, wilaya, secteur, donne trois cas de figure.

a) Premier cas de figure : le rapport des taux de croissance est égal à 1, la variation de la production de la wilaya ou du secteur est identique à celle que l'on observe au niveau national.

b) Deuxième cas de figure : le rapport est supérieur à 1, la variation de la production des wilayate ou celle des secteurs est plus importante que la variation nationale. Plus le rapport est élevé, plus on s'éloigne de la tendance nationale.

c) Troisième cas de figure : le rapport est inférieur à 1, la tendance inverse du deuxième cas est observée.

L'application de ces trois cas – selon qu'au niveau national on observe une expansion ou un déclin de la production – permet de distinguer six situations qui précisent les notions de comportement des wilayate et des secteurs [7] :

Situation n° 1 : il y a augmentation de la production nationale mais la wilaya ou le secteur obtient un taux de croissance positif et plus élevé. L'intensification de la production a été plus rapide dans ces wilayate ou ces secteurs, que le mouvement observé au niveau national. On est en présence d'un comportement positif que l'on notera (++) pour le distinguer de la deuxième situation.

Situation n° 2 : le taux de croissance national est positif, et le rapport des taux est supérieur à 1 ; cependant les taux de croissance ont un mouvement plus bas que celui observé au niveau national ; le comportement est positif que l'on notera : (+).

Situation n° 3 : les wilayate et les secteurs ont un comportement négatif ; ils sont en marge du progrès et constituent un frein à la croissance de la production. Le volume de production de ces wilayate ou secteurs est en baisse alors qu'au niveau national c'est l'expansion qui est observée.

Situation n° 4 : l'abandon de la pratique de la culture par ces agents est souhaitable. Les pertes de production que l'on enregistre à leur niveau se traduisent au niveau national par un seul du volume produit.

Situation n° 5 : la culture est en crise, mais son ampleur est plus faible chez les agents.

Situation n° 6 : la diminution de la production de certains agents est rapide, elle accélère la chute de la production nationale.

Cette méthode, qui distingue entre les formes et les modalités de la croissance, poursuit un but opérationnel. En effet, la matrice de localisation « optimale » des cultures s'obtient de la manière suivante :

Pour chaque culture, les wilayate seront classées selon le comportement vis-à-vis de la performance nationale et selon leur propre modalité de croissance.

Ce double classement permet de distinguer pour chaque culture les wilayate que l'on retient notées par le symbole 1 et les wilayate que l'on évacue notées O^+ , les wilayate qui ne pratiquent pas cette culture seront notées O^- .

Les cultures seront notées de 1 à n avec des sous-ensembles à l'intérieur de ce classement. Les sous-ensembles que l'on constitue se feront sur la base de liens d'interdépendance technico-agronomiques, par exemple les céréales, légumes secs, fourrages qui peuvent constituer un assolement, puis toutes les cultures irriguées, enfin l'arboriculture en sec.

Les wilayate seront notées de 1 à m ; avec à l'intérieur un ordre particulier où l'on distingue par exemple la wilaya de rang 1 sera la wilaya qui peut pratiquer l'ensemble des cultures. La wilaya de rang m sera la wilaya qui est «évacuée» pour l'ensemble des cultures (Voir tableau n° 2).

Tableau n° 2 : Matrice de localisation «optimale» des cultures

Cultures Wilaya	1	2	3	4	5	6	7	8	n
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	1	1	1	1	1	1	1	1	0
3	1	1	1	1	1	1	1	0	0
4	1	1	1	1	1	1	0	0	0
5	1	1	1	1	1	0	0	0	0
6	1	1	1	1	0	0	0	0	0
7	1	1	1	0	0	0	0	0	0
8	1	1	0	0	0	0	0	0	0
9	1	0	0	0	0	0	0	0	0
m	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Deux enseignements peuvent être tirés de cette matrice selon que la lecture est faite verticalement ou horizontalement :

a) *Dans le premier cas* où on s'intéresse à une culture particulière, on obtient à partir de la matrice les informations suivantes :

La distribution de la culture : quelles seront les wilayate touchées (l'aire de la culture) et le programme de renforcement que l'on doit mettre en place pour accélérer la production ?

Les orientations et les moyens de vulgarisation à utiliser pour l'abandon de cette culture dans les wilayate ayant eu un comportement négatif.

b) *Dans un deuxième cas* la préoccupation devient régionale, le système de culture par wilaya qu'il s'agira de mettre en place devient l'objectif. Pour chaque wilaya, la matrice de localisation donne le système de culture qu'elle doit adopter (cultures à retenir et cultures à abandonner).

On se limitera à l'étude de deux cas extrêmes de wilaya. *La première situation*, où l'on observe que la wilaya de rang 1 peut pratiquer l'ensemble des cultures. La constitution de son système de culture sera la résultante des compromis en culture selon que la contrainte est une contrainte d'emploi, de revenus, ou de ressources. L'autonomie d'établir le plan de culture est totale. *La deuxième situation* : la wilaya de rang «m» ne doit pas avoir d'activité agricole ; les résultats obtenus la pénalisent totalement, la pratique d'une culture quelle que soit la raison régionale avancée, se traduit au niveau global par une déficience.

La réconciliation de ces deux préoccupations renvoie, nous semble-t-il, aux instruments de soutien que l'on peut accorder à cette wilaya pour l'amélioration de ses résultats.

Les moyens financiers dégagés par l'Etat pour venir en aide accentuent encore l'écart entre les wilayate (l'accès au financement venant en réponse à des difficultés et non pas à des besoins d'accroissement de productivité que pourront ressentir les autres wilayate).

Cette matrice, en opérant une double lecture, nous permet d'introduire une nouvelle démarche lorsqu'on veut analyser les résultats des plans de développement.

4. L'analyse à partir de cette typologie

L'approche pratique dans l'analyse des plans de développement et leur réalisation permet, outre la constatation des écarts, la compréhension dans le choix des modalités et des formes de croissance [8]. La décomposition structurelle de la croissance selon ses sources surface et rendement, initiée par le plan et réalisée par les agents conduit à se questionner sur les deux types de rationalité en présence.

L'analyse comparative conduite par groupes de causes, classées selon les deux critères «déviation par rapport aux rendements» et «déviation par rapport aux superficies», introduit un nouvel élément qui est l'écart qualitatif. Ce dernier, nous allons le voir, renvoie aux formes de croissance mises en oeuvre. En effet, la comparaison des prévisions aux réalisations, lorsqu'elle est faite, se soucie de l'écart quantitatif dont le taux de réalisation est le principal indicateur.

Cette approche nécessaire occulte, nous semble-t-il, les déviations dans la rationalité sous-jacente à la réalisation de l'objectif.

La déviation qualificative n'est pas appréciée car très souvent un même volume de production et un même taux de croissance peuvent être obtenus par les neuf configurations que nous avons recensées.

L'établissement de correspondance ou de non correspondance entre les deux rationalités va nous permettre d'établir toute une série d'explications qui comportera un certain nombre d'aspects prépondérants, dans le fonctionnement qui a conduit aux écarts quantitatifs et qualitatifs.

4. 1. Les formes de croissance en présence

Tableau n° 3 : Formes et modalités de croissance prévues durant le premier quinquennal

Code	Cultures	Taux de crois.	Contribution relative en %		Formes et modalités
			surface	rendement	
1	Céréales d'été	× 6	100	–	Exclusif-extensif
52	Raisin de table	× 5	100	–	Exclusif-extensif
4	Légumes industriels	× 3	35	65	Additif-intensif
4	Oléagineux	× 3	30	70	Additif-intensif
	Tabac à fumer	× 2	60	40	Additif-intensif
2	Légumes secs	102 %	60	40	Additif-extensif
4	Tomate industrielle	96 %	55	45	Additif-extensif
7	Arboriculture	89 %	-16 %	116	Compensat-intensif
4	Betteraves sucrières	50 %	-10 %	110	Compensat-intensif
31	Pomme de terre	49 %	45	55	Additif-intensif
12	Blé tendre	48 %	32	68	Additif-intensif
71	Oliviers	41 %	100	–	Exclusif-extensif
32	Tomate	41 %	47	53	Additif-intensif
14	Avoine	12 %	–	100	Exclusif-intensif
51	Raisin de cuve	11 %	-1 %	101 %	Compensat-intensif
11	Blé dur	6 %	-13 %	113 %	Compensat-intensif
6	Agrumes	-10 %	100	–	Récessif-extensif
6	Palmier dattier	–			
13	Orge	-13 %	-26 %	126	Récessif-compensat.
36	Melons et pastèques	-16 %	-37 %	137	Récessif-compensat

Source : Plan quinquennal 1980-84. Rapport sectoriel, Tableau établi à partir des documents du M.P.A.T.

Tableau n° 4 : Formes et modalités de croissance réalisées durant la période 74-82

Cultures	Taux de croissance	Contribut. relative		Formes et modalités
		Surface	Rende.	
Tomate	1,59	73	27	Additif extensif
Abricots	1,52	75	25	Additif extensif
Raisin de table	1,45	72	28	Additif extensif
Carthame	1,40	170	+ 70	Compensat. intensif
Pommiers	1,27	145	- 45	Compensat. intensif
Melons et pastèques	1,25	68	32	Additif extensif
Orge	1,22	123	- 23	Compensat. extensif
Oignon	1,16	57	+ 43	Additif extensif
Pois-secs	1,14	129	- 29	Compensat. extensif
Lentilles	1,12	44	66	Additif intensif
Tabac	1,08	-20	120	Compensat. intensif
Pois-chiche	1,02	117	- 17	Compensat. extensif
Avoine	1,02	119	- 9	Compensat. extensif
Pêches	1,00	115	- 15	Compensat. extensif
Fèves	0,98	60	40	Additif recessif
Pomme de terre	0,94	-	100	Exclusif recessif
Clémentines	0,87	-	100	Exclusif recessif
Blé tendre	0,86	-20	120	Compensat. intensif
Vigne à vin	0,83	20	80	Additif recessif
Blé dur	0,70	30	70	Additif recessif
Oranges	0,70	38	78	Additif recessif
Abricots secs	0,45	90	10	Additif recessif

Source : Tableau établi à partir de D. Badillo «Stratégies agro-alimentaire pour l'Algérie».

A partir des deux tableaux précédents, plusieurs remarques peuvent être avancées dont les principales sont :

a) Dans la hiérarchie des priorités que retient le Plan, on constate que les taux de croissance les plus élevés concernent les cultures dont la destination finale n'est pas la consommation humaine d'une façon directe mais servent d'inputs à la production animale ou aux industries alimentaires. Ce choix s'explique par les modifications du modèle de consommation et le souci d'implantation d'unités de transformation des produits agricoles[9].

Les sources de croissance ne sont pas homogènes, il y a combinaison des effets exclusifs et effets additifs compensatoires. En retenant ces différentes formes, le Plan avance les possibilités de desserrer les contraintes que constituent les trois sous-ensembles. Pour le sorgho et les cultures industrielles, l'effet exclusif extensif comme source de croissance s'explique par la faible étendue de ces cultures et leur extension ne rencontre aucune difficulté ; le secteur autogéré prenant en charge cette extension (le riz et le maïs, cultures conduites en irrigué).

b) Les cultures particulièrement «sensibles» (taux d'importation élevé, importance dans la consommation alimentaire humaine) ont des taux de croissance positifs, mais relativement faibles par rapport aux taux nécessaires à la réalisation de l'auto-suffisance. Blé tendre, blé dur, pomme de terre. Les formes et modalités sont pour cette catégorie de

cultures hétérogènes. L'effet compensatoire intensif est cependant dominant (5 cultures).

c) La présence de cultures ayant des taux de décroissance – agrumes, orge, melons et pastèques – s'explique par :

1 – la difficulté de rénovation qui n'arrive pas à contrebalancer la baisse dans le volume de production (due à la vieillesse du verger et à la conduite culturale) pour les agrumes ;

2 – la modification du modèle de consommation où l'orge diminue en importance et le retrait de cette production dans certaines zones ;

3 – la valorisation de l'eau, que le Plan recherche, exclut la pratique des cultures telles que les melons et pastèques dans les zones irriguées. Leur présence est interdite, elle est même dans certaines wilayate institutionnalisée (wilaya de Chlef, Mostaganem).

d) La structure et les taux de croissance correspondant ne sont pas pris totalement en compte par les opérateurs (secteur et wilaya). On observe pour certaines cultures une attitude opposée, comme pour l'exemple des productions d'orge, melons et pastèques, dont l'accroissement du volume de la production n'est pas désiré par le Plan. Le cas du blé dur et de la pomme de terre, où les réalisations sont bien inférieures aux prévisions affichées par le plan, introduit une autre distorsion dans les capacités de réalisation du plan.

e) La distance entre le plan et la réalisation devient encore plus grande lorsqu'on compare les formes et modalités mises en oeuvre (que les trois exemples suivants illustrent).

Tableau n° 5 : Comparaison des formes et modalités de croissance

Formes et modalités	Plan	Réalisation
Additif extensif (1)	Tabac à fumer Légumes secs Tomates industrielles	Tomates Abricots Raisin de table Melons et pastèques Oignons
Additif intensif (2)	Légumes industrielles Oléagineux Pomme de terre Blé tendre Tomate	Lentilles
Exclusif intensif (3)	Céréales d'été Raisin de table Oliviers	

La comparaison qui fait intervenir, en plus du rapport en volume prévu et réalisé, la notion de formes et modalités, nous renvoie à une nouvelle approche d'analyse du secteur agricole.

En guise de conclusion

Le passage d'une situation à une autre implique de la part aussi bien des secteurs privé ou autogéré que des wilayate, des transformations dans l'usage de la terre et dans l'emploi des inputs industriels.

L'essentiel de ce travail, en montrant les différentes combinaisons, indique l'écart entre les deux comportements.

Le premier, macro-économique, puisant sa formulation dans des impératifs de réalisation de l'auto-suffisance, restera tributaire de la capacité ou force du Plan à faire adhérer les opérateurs à sa logique du fonctionnement. Mais celle-ci a elle-même du mal à s'exprimer de manière cohérente et sans contradictions. Dans la pratique, les différents secteurs conditionnant le fonctionnement du secteur agricole (finances, O.N.A.M.A., D.D.A. etc...) développent une vision qui leur est propre.

Le deuxième, au niveau micro-économique : devant la diversité des approches (de ces secteurs), l'agriculteur (au sens large) développe des résistances (source de déviation) lorsque sa logique unique se trouve remise en question.

On a ainsi une multitude de mécanismes de régulation dans le secteur agricole.

Notes

[*] Maître-Assistant à l'institut des sciences économiques d'Oran.

[1] Secrétariat d'Etat au plan : «Planification sectorielle», Alger, 1974.

[2] Economie rurale, Novembre-Décembre 1976, n° 116.

[3] Le sous-ensemble I n'apparaît pas dans le schéma.

[4] P. L. Yates : L'ajustement agricole dans les pays développés, FAO, Rome.

[5] J. Condé «Approche intégrée du développement rural». OCDE, Paris, 1979.

[6] H. Perret «Les facteurs humains dans les projets de développement». Banque Mondiale, juin 1980.

[7] H. Guigou «Théorie économique et transformation de l'espace agricole», Gauthiers-Villars.

[8] Christopher Stevens «L'aide alimentaire et le monde en développement», éd. L'harmattan.

[9] S. Bedrani, *L'agriculture algérienne depuis 1966* ; O.P.U. – Economica ; Alger – Paris ; 1982.